



Le Département met en place un plan estival pour permettre aux enfants et jeunes d'avoir des activités ou de partir en séjour cet été.

Sommaire

Un plan de relance pour le territoire p. 2-3

Plan vacances à destination des jeunes pour l'été p. 4-5

Les résultats des élections municipales p. 6

Les décisions départementales p. 7

Pass Malin Hauts-de-Seine/ Yvelines : des sorties à prix réduits p. 8-9

Les principaux travaux p. 10

Sourire d'été : une box pour les résidents des EHPAD p. 11

Une relance au plus près du terrain

Le plan de relance que nous avons adopté au début du mois de juin représente à ce stade un montant total de 77 M€ et permet d'apporter une réponse immédiate et concrète, à la fois aux habitants, aux communes et aux petites entreprises des Hauts-de-Seine. Les habitants aux revenus modestes, bénéficiaires de la prime d'activité, ont reçu ainsi une aide financière complémentaire allant de 150 € à 400 €. Cela concerne 66 000 foyers, pour un montant total de 18 M€. Toutes les communes du département mises à rude épreuve ces derniers mois, seront soutenues à hauteur de 16,5 M€ au total, soit 10 € par habitant.

Enfin, les entreprises artisanales, les TPE et PME, durement touchées elles aussi, peuvent bénéficier d'aides pour une enveloppe globale de 10 M€ à laquelle il faut ajouter une contribution de 2 M€ au titre du Fonds de solidarité État/Région qui concerne les très petites entreprises, les micro-entrepreneurs, les activités libérales et les associations.

Ce ne sont pas des mesures symboliques, mais des aides importantes, ciblées, qui démontrent, une fois de plus, la réactivité de l'action publique, lorsqu'elle est menée à bonne distance du terrain, en l'occurrence au niveau local et départemental...

Dans ce contexte de crise, il ne faut pas oublier la jeunesse, population vulnérable qui a vécu, elle aussi, des mois d'incertitudes et de difficultés. Soutenir la jeunesse, c'est soutenir l'économie et la société en devenir. C'est aussi aider les acteurs sportifs et culturels du territoire. Nous avons ainsi mis en œuvre un plan spécifique pour les vacances d'été à destination des jeunes de 11 à 25 ans, avec un large choix d'activités sportives, culturelles, solidaires, d'insertion, et des voyages au bord de la mer pour les étudiants et les jeunes travailleurs.



Georges Siffredi
Président du Département
des Hauts-de-Seine

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication
Muriel Hoyaux

Rédaction : Laurence Settini, Pauline Vinatier

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92/O. Ravoire, W. Labre, J. Brechler, S. Gutierrez-Ortega

www.hauts-de-seine.net

Dépôt légal :
juillet 2008 - ISSN : 2610-0886

Imprimé sur papier recyclé





Le restaurant Auberg'in à Clichy fait partie des premiers bénéficiaires des aides départementales aux petites entreprises. Un chèque de 6 000 euros a été remis à son gérant le 30 juin.

Un plan de relance pour le territoire

L'Assemblée départementale a approuvé le 12 juin un plan de 77 millions d'euros pour contenir les effets de la crise.

Gâce à l'excédent budgétaire 2019, intégralement reporté au budget supplémentaire, le Département a pu financer un plan de soutien exceptionnel au territoire. « Nos efforts de gestion anciens ou assumés, nous permettent d'avancer plus sereinement vers un avenir qui sera, en bien des points, incertain. La preuve par l'exemple est là, sous nos yeux : nous sommes en capacité d'amortir les coups durs », a rappelé le président du Département, Georges Siffredi. Le budget supplémentaire permet ainsi d'intégrer le plan de soutien d'un montant total de 77 M€, mis en place pour lutter contre les effets de la crise sanitaire, et comprenant des mesures de solidarité, de soutien aux entreprises et aux communes.

12 M€ d'aides pour les petites entreprises du territoire

À l'initiative du Département, un dispositif de soutien aux entreprises artisanales et aux TPE/PME impactées par la crise sanitaire de la Covid-19 est mis en place. Le Département déploie 10 M€ en soutien aux petites entreprises, pour leur permettre de pérenniser leur activité et faciliter leur redémarrage. En juillet vient s'ajouter une contribution de deux millions d'euros au titre du fonds de solidarité État-Région qui cible plus particulièrement les très petites entreprises, micro-entrepreneurs, professionnels libéraux et associations.

Partenaires incontournables du Département et interlocuteurs privilégiés des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI 92) et la Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA 92), s'associent à ce dispositif d'intérêt général et apportent leur contribution et

expertise. La CCI 92 ou la CMA 92 évalueront les éléments présentés, qui seront transmis au Département pour validation. Les dossiers sont à déposer sur la plateforme dédiée de la CCI 92 ou de la CMA 92. Les délais varient entre une semaine et quinze jours après réception du dossier complet. Le versement de l'aide interviendra dans les quinze jours qui suivent. La convention entre le Département, la CCI 92 et la CMA 92 a une durée de dix-huit mois, de juin 2020 à décembre 2021. « Pour l'artisanat, la perte de chiffre d'affaires pendant le confinement a été en moyenne de 70 %. Il n'y a pas plus de fermetures que d'ordinaire mais il faudra attendre un an avant d'avoir un véritable bilan » explique Daniel Goupilat, président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat forte de 25 000 adhérents. « Ces subventions sont très importantes pour permettre aux petites entreprises de traverser cette période difficile. Sur nos 90 000 entreprises, environ 40 000 sont potentiellement éligibles », estime de son côté Benoît Feytit, vice-président de la CCI Hauts-de-Seine. Preuve que ce dispositif répond à de vrais besoins : en trois semaines, deux cent soixante-dix dossiers ont été déposés pour un montant de 5 000 euros en moyenne.

18 M€ pour les bénéficiaires de la prime d'activité

La crise sanitaire ayant entraîné des baisses de revenus pour de nombreux foyers aux revenus modestes, la nécessité de leur apporter une aide financière importante, immédiate et complémentaire aux allocations déjà en place s'est révélée être une priorité pour le Département. Les élus départementaux ont ainsi voté

le soutien financier d'un montant global de 18 M€ aux 66 000 foyers allocataires de la prime d'activité résidant dans les communes des Hauts-de-Seine, afin de les aider à payer leurs charges. Cette aide forfaitaire a été versée au mois de juin directement par les services de la CAF des Hauts-de-Seine, grâce à leur aide gracieuse. 130 000 personnes, soit 8 % de la population alto-séquanaise, sont concernées. Le montant de l'aide s'élève à 150 € pour une personne seule, 250 € pour un couple sans enfant, 400 € pour un couple ou une personne isolée avec enfant. Ce versement exceptionnel, qui n'est pas à déclarer à la CAF, intervient en complément de l'aide apportée par l'Etat aux bénéficiaires du RSA, de l'Allocation de Solidarité Spécifique et de l'Allocation Personnalisée au Logement.

16,5 M€ d'aides pour les communes des Hauts-de-Seine

Afin d'aider les communes du département à faire face à leurs dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire, et pour leur permettre de poursuivre leurs actions de proximité en faveur de la population, les conseillers départementaux ont voté une aide de 16,5 M€. Les subventions seront réparties au prorata du nombre d'habitants, sur la base d'un montant forfaitaire de 10€/habitant. En effet, toutes les communes des Hauts-de-Seine sont pleinement mobilisées dans le cadre de la crise sanitaire, avec de multiples mesures prises pour répondre aux besoins des habitants, en particulier à ceux des plus fragiles. Outre cette enveloppe, le Département maintiendra l'intégralité des subventions accordées aux communes en faveur des crèches dans les contrats de développement, malgré la fermeture de ces établissements pendant la crise sanitaire.

#RELANCE92
#HautsdeSeine

Relance92
Entreprises, bénéficiez du dispositif de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire

Vous êtes éligible à l'aide si vous êtes une entreprise de un à vingt salariés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et/ou au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, avant le 30 septembre 2019, ayant son siège et exerçant son activité dans les Hauts-de-Seine. Le montant de l'aide est de 50% de la perte de chiffre d'affaires ou des dépenses engagées en lien avec la situation sanitaire. L'aide varie entre 2 000 € et 10 000 €, correspondant à un minimum de perte ou de dépenses de 4 000 €.

Vos interlocuteurs

Chambre de Commerce
et d'Industrie des Hauts-de-Seine
dispositif-aidesentreprises@cci-paris-idf.fr
07 62 04 06 45

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
deveco@cma-nanterre.fr
06 47 53 38 67

Département des Hauts-de-Seine
dispositif-aidesentreprises@hauts-de-seine.fr



Groupe Majorité départementale

NOUS SOUTIENDRONS LES ENTREPRISES
FACE À LA CRISE

La crise sanitaire et le confinement de la population ont affecté de manière très dure l'ensemble de l'activité économique du pays. Notre Département n'échappe malheureusement pas à la crise, une crise économique et sociale sans précédent. Face à cette situation exceptionnelle, le Département des Hauts-de-Seine par la voix de ses élus a décidé et voté une aide exceptionnelle de 10 M€ en faveur des entreprises présentes sur son territoire. Si aujourd'hui nous pouvons être à leurs côtés, c'est grâce à sa gestion rigoureuse de nos deniers et aux finances saines que nous a léguées Patrick Devedjian. Pendant longtemps nous avons été critiqués pour cette gestion. Aujourd'hui, la crise nous conforte dans notre stratégie. Une aide exceptionnelle a également été votée en faveur des communes ainsi que des foyers les plus vulnérables. La jeunesse est aussi notre priorité, pour qui nous serons au rendez-vous avec la mise en place d'un plan jeunesse dès cet été. Face à cette crise, notre Département joue ainsi complètement son rôle d'amortisseur social.



Patrick Jarry

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

RÉTABLISSONS UN SERVICE PUBLIC
PROTECTEUR !

Cette année, l'excédent du conseil départemental atteint la somme astronomique de 664 millions d'euros. Qui dorment dans un coffre-fort, alors que nombre de familles des Hauts-de-Seine peinent à se loger et à se nourrir, plus encore que jamais en ces temps de crise.

Le budget supplémentaire ne prend pas la mesure de cette crise, et entérine la compression des dépenses et la baisse des frais de personnel. Il est grand temps, au contraire, d'investir pour un service public solide et protecteur !



Catherine Picard

Parti Socialiste

ÉQUITÉ OU ÉGALITÉ ?

Le conseil départemental a financé un plan de soutien de 77 millions d'euros pour contenir les effets de la crise. Si nous ne pouvons qu'approuver ce plan de soutien, il est à regretter que la subvention de 10 €/personne dédiée aux 36 communes soit versée sans prendre en considération la situation réelle des habitants. Les niveaux de vie et de revenus ne sont pas identiques dans toutes les communes. Il ne faut pas confondre égalité et équité. Nous demandons un soutien renforcé aux communes devant faire face à des populations plus fragilisées.

Plan vacances à destination des jeunes pour l'été

Le Département met en place un plan estival pour permettre aux enfants et jeunes d'avoir des activités ou de partir en séjour cet été.

Pendant le confinement, le Département a mis en place un dispositif inédit, « Veille Active Jeunes 11-25 ans », dans les communes de Bagneux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses en partenariat avec trente et une structures et services, plus particulièrement les structures de la prévention spécialisée, afin de maintenir ses missions de prévention et de protection auprès d'un public jeune vulnérable (prévention des violences familiales, conduites à risque, exclusions, ruptures, décompensations psychiques). À la suite de son succès (cinq cent cinquante-cinq jeunes approchés), le Département étend ce dispositif sur tout le territoire pour la période estivale. « *Plus de sport, plus de culture, plus de solidarité, plus d'insertion, plus de loisirs participatifs, plus de détente, plus de soleil, c'est le programme que le Département propose aux jeunes de 11 à 25 ans habitant dans les Hauts-de-Seine, afin qu'ils passent le meilleur été possible. Il vient en préambule à la mise en œuvre d'un projet plus vaste en faveur de la jeunesse, que je souhaite mener dans les prochains mois* », a annoncé Georges Siffredi, lors de la séance publique du 12 juin. Les directions de l'Éducation, des Sports, des Solidarités territoriales, de la Culture et du Soutien à la Vie Locale ont travaillé ensemble en vue d'offrir aux jeunes des activités gratuites aussi bien sportives que culturelles, mais aussi solidaires, issues de dispositifs existants, ou bien totalement inédites, pour améliorer leur été dans la situation de crise sanitaire. L'ensemble des activités mises en place par le Département sera proposé aux près de quatre mille jeunes mobilisés dans le cadre du dispositif « Veille Active Jeunes 11-25 ans. »

Plus de solidarité et d'insertion

Cet été les jeunes volontaires pourront participer à des actions concrètes et solidaires telles que la distribution de colis

Le Département en soutien à l'Éducation nationale et aux communes

Outre les actions organisées et réalisées à son initiative, le Département viendra en soutien aux dispositifs mis en place par l'Éducation nationale (École ouverte) et entend accompagner plus spécifiquement les neuf communes où se situent des quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Châtenay-Malabry, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne. Dans ces quartiers, ce sont treize mille jeunes de 11 à 24 ans qui vivent au sein d'un foyer bénéficiant d'au moins une prestation de la Caisse d'allocations familiales.

L'intervention départementale, spécifique à l'été 2020, prendra la forme d'un soutien financier exceptionnel visant à renforcer des actions existantes ou à en définir de nouvelles en faveur des jeunes de ces quartiers pendant la période estivale. Elle aura pour objet de couvrir des dépenses réalisées par la ville elle-même ou par l'intermédiaire de partenaires associatifs locaux pour proposer une offre nouvelle, par exemple dans les domaines suivants :

- > soutien scolaire et préparation à la rentrée scolaire,
- > activités sportives et culturelles,
- > séjours vacances et séjours découverte,
- > activité des médiateurs présents sur le terrain.

Veille Active Jeunes notre reportage : vimeo.com/431371077

alimentaires, à une formation aux métiers de la vente et de la distribution bio en partenariat avec une coopérative spécialisée dans la distribution alimentaire, ou même à un atelier cycle, pour réviser ou réparer des vélos pour eux ou les habitants, accompagné de randonnées pour découvrir le territoire.



En lien avec la Banque Alimentaire, accompagnés par les clubs de prévention et la « Veille Active Jeunes 11-25 ans », les jeunes participent à des distributions alimentaires.

Plus de sport

Du 6 au 31 juillet, Vacan'Sports propose des activités sportives gratuites aux jeunes de 6 à 17 ans, inscrits dans des structures associatives, éducatives et municipales du territoire. Les activités se dérouleront au Domaine départemental du Haras de Jardy, aux parcs départementaux du Pré Saint-Jean, de l'île Saint-Germain, des Chanteraines, au parc nautique départemental de l'île de Monsieur et au parc départemental des sports de la Grenouillère. Les jeunes pourront pratiquer l'équitation, le tennis, le golf, la salsa, le tir à l'arc, le VTT, la course d'orientation, le biathlon, l'aviron, le canoë-kayak, la plongée (sous réserve), le roller ou la trottinette. Pour les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, des séjours équestres de cinq jours seront organisés au Domaine départemental du Haras de Jardy, où ils pourront pratiquer des activités liées à l'équitation. Un stage sera également proposé au parc départemental du Pré Saint-Jean, autour des activités physiques de pleine nature.

La 12^e édition de Nautique Hauts-de-Seine, du 3 au 30 juillet au parc nautique départemental de l'île de Monsieur à Sèvres, proposera aux Alto-séquanais de s'initier gratuitement à la pratique des sports nautiques tels que l'aviron, la voile et le canoë-kayak. Les centres équestres du Département, poney-club de l'île Saint-Germain, centre équestre des Chanteraines et Domaine du Haras de Jardy proposeront par ailleurs des formules de stages payants pendant l'été, ainsi que le golf et le tennis à Jardy. Les courts de tennis des parcs départementaux de la Grenouillère et du Pré Saint-Jean sont rouverts et accueilleront les familles et enfants sur réservation.

Plus de culture

Du 8 juillet au 27 août, le salon estival de lecture Un été à lire s'installera tous les mercredis et jeudis sous le grand marronnier du parc de la Maison de Chateaubriand, au sein du Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry. Lectures, jeu musical, partage de lectures et visites sensorielles seront proposés.

À La Seine Musicale des visites seront organisées pour permettre aux jeunes de découvrir l'exposition en plein air « Les Extatiques », de rencontrer des musiciens d'Insula orchestra, de découvrir les instruments de musique. Les 28 et 29 août, les jeunes seront invités à écouter un opéra sur le parvis de La Seine Musicale dans le cadre de l'opération « Opéra d'été ». Le programme des visites guidées culturelles et naturelles des sites départementaux sera riche également au Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups, au Domaine départemental de Sceaux, dans le jardin du Musée départemental Albert-Kahn, pour partir à la découverte du patrimoine départemental. Enfin, des stages de cinq jours pour découvrir et s'initier au hip-hop, au théâtre, au street-art, à l'utilisation de platines, seront proposés.

Plus de loisirs participatifs, de détente et de soleil

C'est à travers la mise en place de séjours solidaires et participatifs que ces objectifs sont fixés. Des chantiers solidaires, pour partir, s'engager, découvrir, vivre ensemble, devenir plus autonome, travailler et grandir. Pour les jeunes étudiants et travailleurs, dans le but de leur faire découvrir une nouvelle région de France, et pour qu'ils partagent un moment convivial, des séjours à la mer et de détente seront organisés.

Trois cent étudiants qui ont souffert du confinement et cent cinquante Jeunes travailleurs issus des Foyers de Jeunes travailleurs pourront ainsi partir. Le Département remettra à chacun d'entre eux la somme de vingt-cinq euros pour participer à leurs dépenses pendant la journée.



Du 3 au 30 juillet au parc nautique départemental de l'île de Monsieur



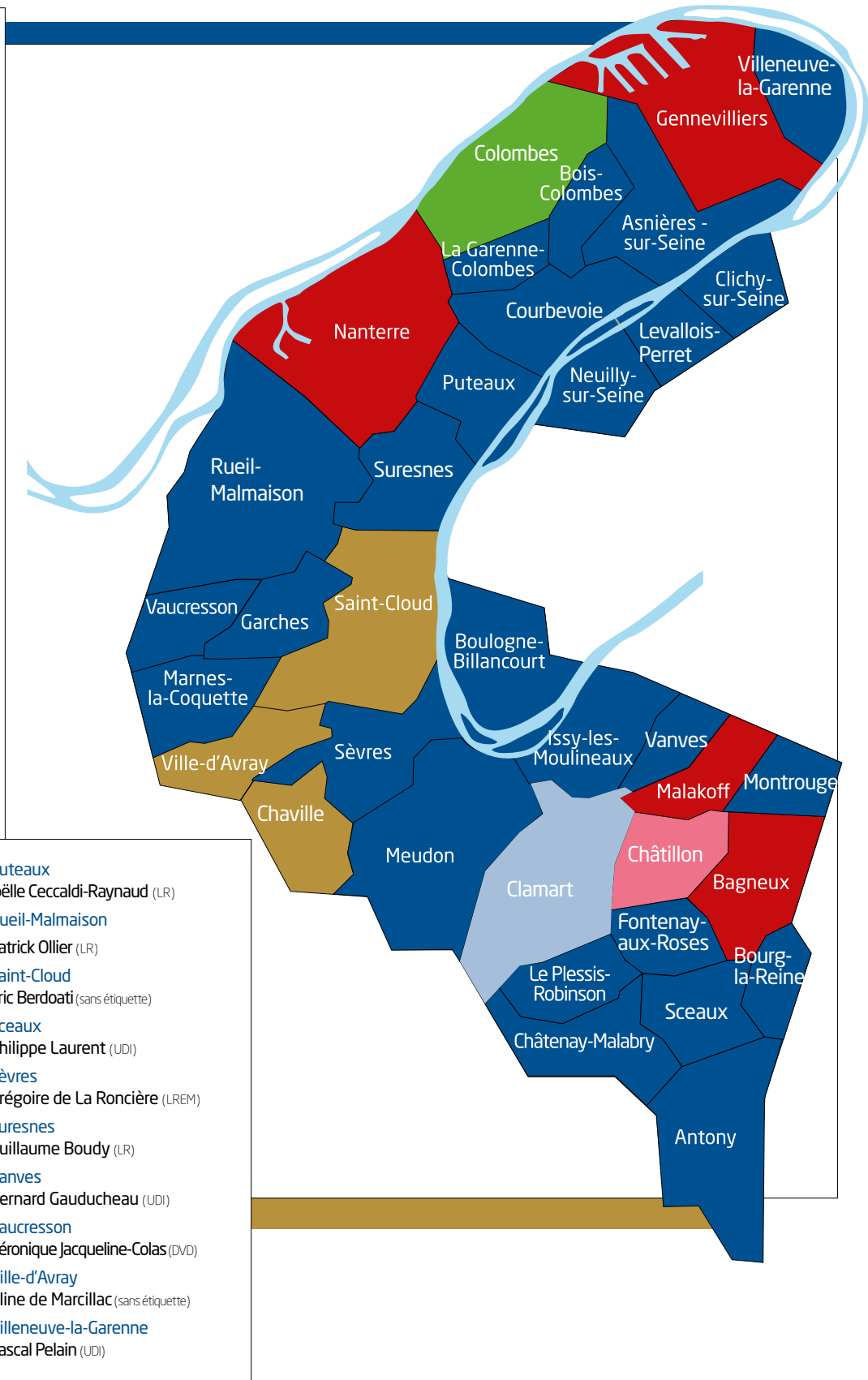
Un été à lire du 8 juillet au 27 août au domaine départemental de la Vallée-aux-Loups



Vue Minjun, Les Extatiques, 2020, Paris La Défense, simulation 3D

Municipales 2020 : les maires des Hauts-de-Seine

- Antony**
Jean-Yves Sénant (LR)
- Asnières-sur-Seine**
Manuel Aeschlimann (LR)
- Bagneux**
Marie-Hélène Amiable (PCF)
- Bois-Colombes**
Yves Révillon (LR)
- Boulogne-Billancourt**
Pierre-Christophe Baguet (LR)
- Bourg-la-Reine**
Patrick Donath (UDI)
- Châtenay-Malabry**
Carl Segaud (LR)
- Châtillon**
Nadège Azzaz (PS)
- Chaville**
Jean-Jacques Guillet (Sans étiquette)
- Clamart**
Jean-Didier Berger (Soyons Libres)
- Clichy**
Rémi Muzeau (DVD)
- Colombes**
Patrick Chaimovitch (EELV)
- Courbevoie**
Jacques Kossowski (LR)
- Fontenay-aux-Roses**
Laurent Vastel (UDI)
- Garches**
Jeanne Bécart (LR)
- (La) Garenne-Colombes**
Philippe Juvin (LR)
- Gennevilliers**
Patrice Leclerc (PCF)
- Issy-les-Moulineaux**
André Santini (UDI)
- Levallois-Perret**
Agnès Pottier-Dumas (LR)
- Malakoff**
Jacqueline Belhomme (PCF)
- Marnes-la-Coquette**
Christiane Barody-Weiss (DVD)
- Meudon**
Denis Larghero (UDI)
- Montrouge**
Étienne Lengereau (UDI)
- Nanterre**
Patrick Jarry (Gauche citoyenne)
- Neuilly-sur-Seine**
Jean-Christophe Fromantin (DVD)
- (Le) Plessis-Robinson**
Jacques Perrin (LR)



- Puteaux**
Joëlle Ceccaldi-Raynaud (LR)
- Rueil-Malmaison**
Patrick Ollier (LR)
- Saint-Cloud**
Eric Berdoati (sans étiquette)
- Sceaux**
Philippe Laurent (UDI)
- Sèvres**
Grégoire de La Roncière (LREM)
- Suresnes**
Guillaume Boudy (LR)
- Vanves**
Bernard Gauducheau (UDI)
- Vaucresson**
Véronique Jacqueline-Colas (DVD)
- Ville-d'Avray**
Aline de Marcillac (sans étiquette)
- Villeneuve-la-Garenne**
Pascal Pelain (UDI)

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR [WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR](http://www.hauts-de-seine.fr)

Séance publique du 12 juin 2020

BUDGET

- 20.15** Comptes de gestion 2019 du payeur départemental.
- 20.23** Compte administratif 2019 du budget départemental.
- 20.18** Bilan des acquisitions et cessions 2019 - Annexe au compte administratif 2019.
- 20.24** Compte administratif 2019 du budget annexe d'assainissement.
- 20.65** Comptes administratifs 2019 des établissements départementaux de l'Aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).
- 20.46** Budget supplémentaire 2020 du budget départemental.
- 20.47** Budget supplémentaire 2020 du budget départemental : délibérations complémentaires.
- 20.20** Budget supplémentaire 2020 du budget annexe d'assainissement.
- 20.22** Budget supplémentaire 2020 du budget annexe d'assainissement : affectation du résultat.
- 20.45** Budget supplémentaire 2020 des établissements départementaux de l'Aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

FINANCES

- 20.19** Adoption du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2020.
- 20.16** Prorogation du Syndicat interdépartemental pour la gestion des terrains concédés à SOGARIS.
- 20.17** Renouvellement d'une garantie d'emprunt à l'EHPAD Marguerite-Renaudin.
- 20.55** Renouvellement de garanties d'emprunt à Hauts-de-Seine Habitat.
- 20.21** Renonciation au droit de préférence dans le cadre d'un projet de développement du Groupe SOGARIS sur le terrain dit de « l'Anneau Sud ».

PERSONNEL

- 20.57** Tableau des effectifs budgétaires du Département pour l'année 2020.
- 20.44** Tableau des effectifs budgétaires de la pouponnière Paul-Manchon pour l'année 2020.
- 20.56** Tableau des effectifs budgétaires de la Cité de l'Enfance pour l'année 2020.
- 20.58** Tableau des effectifs du centre maternel Les Marronniers pour l'année 2020.

DÉSIGNATIONS

- 20.51** Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes.

LUTTE CONTRE LA CRISE SANITAIRE : DISPOSITIFS EXCEPTIONNELS

- 20.60** Approbation d'une convention tripartite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (Chambre départementale des Hauts-de-Seine - CCI 92) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) au titre de la gestion d'un dispositif départemental de sou-

tien aux entreprises impactées par la crise du Covid-19.

- 20.41** Aide exceptionnelle aux communes dans le cadre de la crise sanitaire.
- 20.52** Convention de gestion pour l'aide exceptionnelle versée par le Département pour les bénéficiaires alto-séquanais de la prime d'activité.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 20.64** Constitution d'un groupement de commandes pour l'enrichissement et la dotation d'une plateforme web de la maquette numérique 3D, destinée à la promotion du territoire des Hauts-de-Seine/Yvelines.

POLITIQUE DE LA VILLE

- 20.54** Commune de Bourg-la-Reine - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2020-2022 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement.

HABITAT

- 20.40** Attribution d'une subvention dans le cadre de la politique départementale d'aide à la création de logements locatifs sociaux - Boulogne-Billancourt.
- 20.42** Aides départementales aux particuliers dans le domaine de l'habitat.

AFFAIRES SOCIALES

- 20.28** Indemnités d'adoption à des familles d'accueil adoptant un enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance - Année 2020.
- 20.48** Contribution à la politique départementale des solidarités - Année 2020.

COMMANDE PUBLIQUE

- 20.27** Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines en vue de l'acquisition de solutions de paiement préfinancées pour les bénéficiaires de prestations sociales départementales.

CULTURE

- 20.25** Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le Théâtre Jean-Vilar de Suresnes.
- 20.26** Avenant n° 2 à la convention de collaboration avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.
- 20.49** Attribution de subventions de fonctionnement et convention pour Opéra d'été à La Seine Musicale.

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

- 20.33** Mise en place du nouveau dispositif Pass+ Hauts-de-Seine/Yvelines pour les jeunes de l'entrée en 6^e à la majorité des deux Départements.
- 20.35** Restauration scolaire : adoption du nouveau règlement départemental de la restauration scolaire.
- 20.29** Convention relative au dispositif de médiation éducative.
- 20.31** Renouvellement des conventions de rattachement des équipes mobiles d'intervention

en suppléance (EMIS).

- 20.32** Sectorisation des collèges des communes de Bagneux, Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux, Puteaux, Villeneuve-la-Garenne et Clamart pour la rentrée scolaire 2020.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

- 20.30** Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Département des Hauts-de-Seine et le Département des Yvelines en vue de la réalisation de prestations de maintenance technique bâtimentaire et de prestations intellectuelles en bâtiment.
- 20.36** Déclassement du domaine public et cession de trois volumes en surplomb de l'avenue Henri-Barbusse (RD 77A) à Bagneux.
- 20.53** Déclassement et cession d'un surplus foncier de 35 m² situé 52 avenue de Stalingrad à Colombes ainsi que la cession des terrains situés au 56 et 48 avenue de Stalingrad à Colombes.

RELATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

- 20.39** Soutien au titre de l'année 2020 au programme d'appui à la valorisation des productions locales du Zou (Bénin), phase III.

SPORTS

- 20.34** Convention de labellisation « Terre de Jeux 2024 » à conclure entre le Département des Hauts-de-Seine et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.
- 20.43** Soutiens et projets sportifs.

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 20.63** Contractualisation entre l'agence de l'eau Seine-Normandie et le Département : contrat de territoire eau et climat et convention de mandat.

TRANSPORTS

- 20.37** Prolongement du tramway T1 à Asnières-sur-Seine et Colombes - Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique du 7 juillet 2015.
- 20.50** Déclaration de projet du prolongement du tramway T1 Nanterre - Rueil-Malmaison.
- 20.38** Tramway T1 - Indemnisation de frais de licenciement et de déménagement à la suite de l'éviction d'un commerce anciennement exploité aux 2 boulevard d'Achères et 143 boulevard de Valmy à Colombes.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

- 20.59** Route départementale 910 - Communes de Chaville, de Sèvres et de Saint-Cloud - Requalification de la RD 910 dite « Voie Royale » - Déclaration d'intérêt général.
- 20.61** Groupement de commandes entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour la passation de marchés relatifs à la rénovation des contrôleurs de carrefours et extensions SITER (Système Intelligent de Transport et d'Exploitation de la Route) sur le réseau routier des deux départements.
- 20.62** Groupement de commandes entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine en vue de la passation d'un marché relatif aux inspections et diagnostics sur les ouvrages d'art et les PPHM (portiques, potences et hauts mâts) départementaux.

Pass Malin Hauts-de-Seine / Yvelines : des sorties à prix réduits



Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines créent un Pass tourisme interdépartemental gratuit permettant de visiter les sites touristiques de l'Ouest francilien à des tarifs préférentiels.

Dans le contexte de crise sanitaire qui impacte fortement l'activité des professionnels du tourisme (14 000 entreprises et 50 000 emplois pour les Hauts-de-Seine - soit 12% du total régional) et réduit le pouvoir d'achat de la population, ce dispositif contribue à valoriser la diversité de l'offre Alto-Séquanaise. Il permet également de favoriser l'accès de tous, et plus particulièrement des familles, aux sites partenaires en proposant un avantage tarifaire. Le Pass Malin joue donc un rôle clé au sein du plan de relance Tourisme initié par le Département et se structure autour de quatre piliers :

- > un soutien financier, à travers le Fonds de soutien exceptionnel aux entreprises créé par le Département ;
- > une réassurance sanitaire : le Département co-construit avec le Comité régional du tourisme une Charte sanitaire régionale destinée aux professionnels du tourisme ;
- > des mesures incitatives à la reprise de la fréquentation parmi lesquelles, outre le Pass Malin, le Billet Destination Hauts-de-Seine. Cette autre mesure phare propose aux habitants des Hauts-de-Seine de gagner des coupons d'une valeur de cent euros valables pour des prestations touristiques (restauration, hébergement, visites...) se déroulant sur le territoire ;
- > une structuration de l'offre, qui la renouvelle et met l'accent sur les activités nature.

Un outil de promotion de destination

Le Pass Malin est né de la volonté des deux Départements de faire rayonner l'offre touristique de l'Ouest francilien. Ils ont souhaité créer

un partenariat avec plusieurs sites touristiques et culturels du territoire yvelinois et alto-séquanais pour développer l'accueil du public individuel sur cette destination. Les Départements se sont appuyés sur le Pass Malin existant dans les Yvelines depuis 2018 comptant alors neuf partenaires. En 2019, trente et un sites étaient concernés. Ce sont désormais soixante sites et événements qui constituent l'offre. Cette carte de réduction gratuite est vouée à devenir l'indispensable outil des sorties touristiques dans l'Ouest francilien. Elle offre 15% de réduction minimum et peut bénéficier toute l'année à toute la famille ou à des amis, dans la limite de cinq personnes par sortie. Quelques partenaires accordent jusqu'à 30% de réduction sur certaines offres.

Le Pass Malin permet de contenter un très large public et de visiter trois types de sites :

- > Les châteaux et monuments pour traverser l'histoire, de nos plus beaux châteaux à l'architecture moderne des monuments emblématiques du XX^e siècle.
- > La nature et loisirs pour s'amuser, bouger, se reconnecter à la nature !
- > Les musées et maisons d'artistes pour partir notamment à la découverte de la demeure de ceux qui ont puisé leur inspiration dans le cadre apaisant de l'Ouest francilien.

Le principe du Pass Malin Yvelines a été conservé mais en y ajoutant une catégorie « spectacles et événements » afin de valoriser les atouts du territoire alto-séquanais dans ce domaine. Si la crise sanitaire a provoqué l'annulation de plusieurs événements intégrés dans



La Seine Musicale sur l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt

le dispositif comme les Opéras en plein air et le Grand Feu de Saint-Cloud, une sélection de concerts à la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt sera proposée dès la rentrée.

Si la clientèle est dans un premier temps locale, yvelinoise et alto-séquanaise, les deux Départements ont à cœur de faire connaître cet outil à un public francilien plus largement. En plus de donner de la visibilité à l'offre touristique, le Pass Malin crée des liens entre les professionnels du tourisme des deux départements.

Comment se présente le Pass Malin et où le trouver ?

Le Pass Malin peut être téléchargé sur le site www.passmalin.fr. Il est également disponible en format papier dans tous les offices de tourisme et syndicats d'Initiative des Yvelines et dans la plupart des sites partenaires. Il suffit ensuite de présenter son Pass (en version imprimée ou depuis son mobile) à l'entrée des sites partenaires pour bénéficier de la remise sur les tarifs en caisse.

Du nouveau à la Tour aux Figures

L'œuvre monumentale de Jean Dubuffet s'apprête à dévoiler ses couleurs ravivées. Un site partenaire du Pass Malin Hauts-de-Seine/Yvelines à découvrir dès septembre.

L'édifice, chef d'œuvre marquant de l'art contemporain et propriété du Département depuis 2015, a été rénové et rouvrira ses portes à l'issue d'un an de travaux menés sous l'égide de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments historiques, et en concertation étroite avec la Fondation Dubuffet, détentrice des droits moraux de l'œuvre.

Le peintre Richard Dhoedt a été chargé des travaux de restauration. L'extérieur a été repeint, l'éclairage refait, ses abords réaménagés et son espace intérieur, le « Gastrovolve », a fait l'objet

Les chiffres clés du tourisme dans les Hauts-de-Seine

4,2 millions
d'arrivées touristiques
(8% du total régional)

78,5%
de clientèle française

56%
de séjours de loisirs

8 millions
de visiteurs à La Défense

7 712 800
de visiteurs dans les musées et sites
culturels et patrimoniaux du territoire
(incluant les parcs des Domaines
départementaux)



La Tour aux Figures, sculpture de 24 mètres de hauteur est située dans le parc de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux.

d'une révision technique pour pouvoir accueillir du public. Des visites et animations seront proposées. Accessible à tous et fréquentée par les familles, La Tour aux Figures marque l'entrée dans la Vallée de la Culture. torausfigures.hauts-de-seine.fr

Les principaux travaux

de juillet et août sur la voirie départementale

Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart

RD 2 - RD 986 - avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony, avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et (RD 2) à Châtenay-Malabry, avenue Paul-Langevin (RD 2) au Plessis-Robinson et avenue Claude-Trébignaud et place du Garde (RD 2) et rue de Meudon à Clamart. Travaux d'aménagement urbain et de la plateforme du tramway T10. Début des travaux pilotés par le Département et Île-de-France Mobilités en novembre 2019 pour une fin prévisionnelle début 2023 et une mise en service à l'été 2023. Plus de renseignements sur tram-t10.iledefrance-mobilites.fr

Asnières-sur-Seine

Assainissement - De juillet 2020 à juillet 2021, quai du Docteur-Dervaux face à la rue du Maine : automatisation d'un déversoir d'orage.

Châtenay-Malabry

RD 986 - avenue de la Division-Leclerc.

Les travaux démarrés en mars 2018 sont entrés dans une nouvelle phase à partir de mars 2019 pour une fin prévisionnelle en juillet 2020 : remplacement de l'ouvrage d'art de franchissement de la ligne à grande vitesse (LGV) Atlantique dans le cadre de la réalisation du Tram 10.

Plus de renseignements sur tram-t10.iledefrance-mobilites.fr

Clamart/Malakoff

Assainissement - De juin à septembre 2020, boulevard des Frères-Vigouroux : renforcement de 100 ml du collecteur unitaire visitable pour le compte de la SGP avant passage du tunnelier ligne 15 Sud.

Clichy-la-Garenne

Rue du Général-Roguet - De juin 2020 à janvier 2021 : réhabilitation du réseau d'assainissement départemental.

Clichy et Levallois-Perret

RD 1 - quai de Clichy quai Charles-Pasqua. Depuis avril 2018 et pour une durée prévisionnelle de 36 mois : travaux d'aménagement en boulevard urbain. Plus de renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-1-clichy-levallois.

Colombes

Début des travaux en mai 2020 pour une durée prévisionnelle de 18 mois. Depuis mai 2020 et pour une durée prévisionnelle de 18 mois : travaux d'adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du tramway T1 sur tout son itinéraire selon différents phasages. RD 909 avenue de Stalingrad, RD 98 avenue Kléber et rue des

Entrepreneurs, RD 13 bd de Valmy, RD 97 boulevard Pierre-de-Coubertin, RD 106 rue Paul-Bert, RD 97 avenue de l'Europe, rue des Renouillers, rue du Président-Salvador-Allende, RD 992 boulevard Charles-de-Gaulle et RD 986 rue Gabriel-Périjusqu'à la rue des Côtes-d'Auty, limite communale. Plus de renseignements sur www.t1asnierescolombes.fr

Courbevoie

RD 908 - Depuis juillet 2019 et pour une fin prévisionnelle en août 2020 : travaux d'aménagement urbain du boulevard de Verdun, entre le pont de Courbevoie et la rue Latérale.

Plus de renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-908-courbevoie

Garenne-Colombes (La)

De juin à novembre 2020, rue de l'Aigle entre l'avenue du Général-de-Gaulle et l'avenue Marceau : réhabilitation du réseau d'assainissement départemental. De juin 2020 à juin 2021, boulevard de la République entre l'avenue du Général-de-Gaulle et le boulevard National : travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement départemental.

Issy-les-Moulineaux

Assainissement - De juin à octobre 2020 : réalisation d'un regard d'accès à une canalisation d'amenée DN2000 sous le stade Gabriel-Voisin.

Nanterre et Puteaux

RD 914 - De janvier 2019 et pour une fin prévisionnelle menant jusqu'en mai 2022, boulevard de la Défense et rue Félix-Éboué, entre le boulevard Circulaire et la rue Célestin-Hébert : requalification urbaine du boulevard. Plus de renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-914

Neuilly-sur-Seine

RD 1 - Dès l'été 2020 et pour une durée de 10 mois, boulevard du Général-Kœnig entre le pont de Puteaux et le pont de Neuilly : rénovation d'éclairage public.

Sèvres

Depuis juin 2020 et pour une durée prévisionnelle de 23 mois : travaux de réalisation d'une promenade à destination des piétons et des cycles le long des domaines de Saint-Cloud et de la Cité de la Céramique sur le RD910.

Plus de renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-promenade-des-jardins



La RD1 restructurée offre des itinéraires continus aux cyclistes grâce à des pistes dédiées longeant la voie.

Prévention de la perte d'autonomie : le Département lance un appel à projets



Le Département des Hauts-de-Seine et sa conférence des financeurs lancent un appel à projets pour mener des actions de prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées, dont l'enjeu majeur pour les prochaines années a été souligné par la pandémie de la Covid-19.

Cet appel à projets, lancé chaque année depuis 2017, s'inscrit dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie à domicile ou en résidence autonomie des personnes âgées de soixante ans et plus. Il a pour mission de fédérer les acteurs du territoire des Hauts-de-Seine pour définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention. Les projets peuvent revêtir une portée communale, intercommunale, départementale ou interdépartementale et s'étendre au département des Yvelines. Des axes majeurs de travail ont été identifiés et ont déjà fait l'objet de projets. Ils visent le bien-vieillir, la santé et le bien-être, la convivialité, le lien social et intergénérationnel, la culture, la mobilité, et l'inclusion numérique.

2020 s'inscrit dans la lignée des éditions antérieures en se concentrant sur les problématiques décuplées cette année en raison de la crise sanitaire. Les projets pourront s'articuler autour de :

- > la convivialité, le lien social et la prévention relayés en distanciel, via l'inclusion numérique ;
- > la santé et le bien-être ;
- > la culture et les loisirs.

Les dossiers de candidatures seront étudiés avant d'être présentés en séance de conférence de financeurs en septembre 2020.

Les candidats ont jusqu'au 20 juillet pour télécharger puis envoyer leur projet sur : www.hauts-de-seine.fr/cfppa2020

Sourire d'été : une box pour les résidents des EHPAD

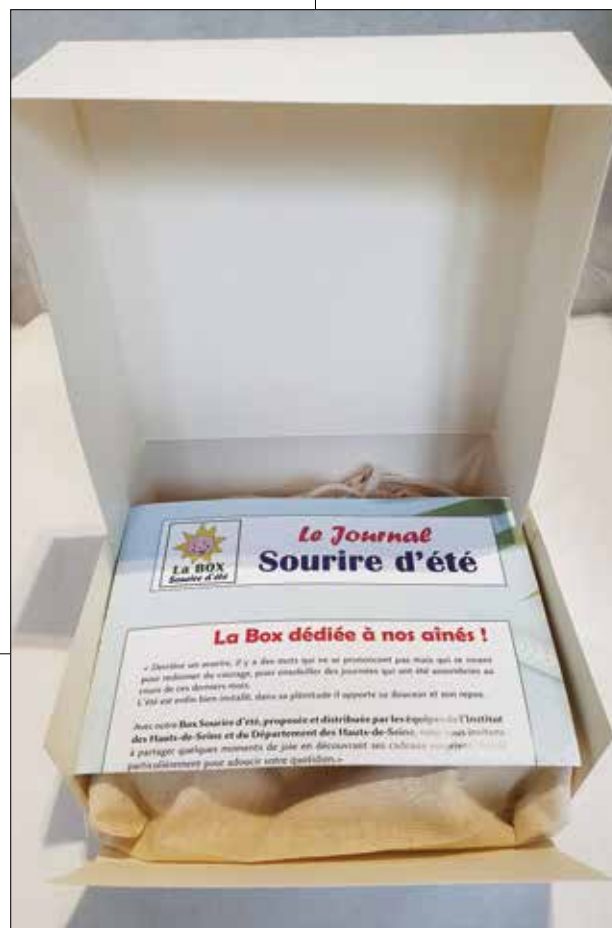
Jusqu'au 28 août , le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine distribuent 11 000 « Box Sourire d'été » aux résidents des EHPAD du territoire.

À la suite des dispositions sanitaires mises en place pour contrer l'épidémie de la Covid-19, le Département et l'Institut des Hauts-de-Seine adaptent la campagne « Sourire d'été » en proposant « La Box Sourire d'été ». Cette opération inédite a pour objectif d'apporter du réconfort et du bien-être à onze mille personnes âgées des EHPAD et des résidences autonomie des Hauts-de-Seine qui ont été confrontées à l'isolement durant la période de confinement et qui sont toujours soumises à une réglementation sanitaire. Tout au long de l'été, les Box seront distribuées par l'Institut des Hauts-de-Seine qui ira à la rencontre du personnel dans quatre-vingt-dix maisons de retraite et résidences du territoire alto-séquanais.

Dédiée à la détente, la Box contient des produits soigneusement sélectionnés par l'Institut des Hauts-de-Seine ainsi que par le personnel des EHPAD : une crème hydratante, une brosse avec un miroir, un peigne, un savon, un éventail, une balle anti-stress, le tout présenté dans un pochon en coton, le journal « Sourire d'été ». En plus de la distribution des « Box Sourire d'été », un orchestre de variétés françaises proposera une animation musicale aux personnes âgées tout en respectant les consignes sanitaires.

L'Institut des Hauts-de-Seine se rendra dans les EHPAD et les résidences autonomie de 29 communes : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Bourg-la-Reine, Boulogne-Billancourt, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Fontenay-aux-Roses, Gennevilliers, Garches, La Garenne-Colombes, Le Plessis-Robinson, Malakoff, Montrouge, Meudon, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Sèvres, Sceaux, Vanves, Villeneuve-la-Garenne.

www.institut-hauts-de-seine.org





Mettez en œuvre vos compétences et votre talent au service d'une collectivité territoriale solidaire et innovante, où il fait bon travailler ! Rejoindre le Département des Hauts-de-Seine, c'est œuvrer chaque jour à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

RÉFÉRENT UNIQUE ACCUEIL FAMILIAL (H/F) - Réf : REORG SAF

Votre Direction

Pôle solidarités / Direction du pilotage des établissements et services.

Vos missions, en collaboration avec les autres membres de l'équipe éducative

- > Participer à l'accueil et au suivi des mineurs et jeunes majeurs confiés au titre de la protection de l'enfance.
- > Participer à l'accompagnement professionnel des assistants familiaux employés par le Département des Hauts-de-Seine.

Profil recherché

- > Assistant socio-éducatif titulaire, ou à défaut contractuel titulaire d'un diplôme d'État d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social.
- > Connaissance du cadre légal de la protection de l'enfance ainsi que du statut des assistants familiaux.
- > Bonne utilisation de l'outil informatique : Word, Excel, Outlook, Solis.
- > Aptitude à travailler en équipe.
- > Qualités relationnelles, capacité d'écoute et d'adaptabilité.

Attractif

CHARGÉ D'ÉTUDES DE PROGRAMMATION (H/F) - Réf : MLS.20.91

Votre Direction

Pôle Education, Sports et Construction / Service programmation et expertise.

Vos missions

- > Contribuer au pilotage des études préalables et de programmation des constructions neuves ou des réhabilitations des bâtiments départementaux en accord avec les besoins des directions utilisatrices.
- > Participer à l'évaluation des budgets et à l'animation des projets portés par l'unité.

Profil recherché

- > Ingénieur territorial titulaire ou contractuel diplômé de niveau BAC + 5.
- > Connaissance en maîtrise d'ouvrage publique, programmation bâtiments, techniques TCE, réglementation du domaine d'activité.
- > Maîtrise du code des marchés publics, prestations intellectuelles et travaux, loi MOP, certifications développement durable.
- > Maîtrise de la méthodologie / techniques de conduite de projet (maquette numérique BIM).
- > Connaissance du logiciel métiers : Autocad.
- > Connaissances des finances publiques, de l'environnement administratif et institutionnel.
- > Esprit d'analyse et de synthèse, sens du reporting, travail en équipe.



Vous aussi, conciliez épanouissement et projets professionnels

Toutes nos offres d'emploi sur recrutement.hauts-de-seine.fr

#DépartementAttractif

#PLANJEUNES92

#HautsdeSeine

CET ÉTÉ

100 ACTIONS

POUR LES JEUNES

11-25 ANS

Retrouvez toutes les activités sportives, culturelles, participatives, de solidarité et d'insertion dédiées aux jeunes de 11 à 25 ans pendant les vacances d'été sur www.hauts-de-seine.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

www.hauts-de-seine.fr

